

**Elaboration du projet urbain**  
**« La rivière de Morlaix »**

La phase de concertation préalable, dont les objectifs poursuivis et les modalités ont été fixés par la délibération "DUT 25-02-02" du Conseil municipal du 06/03/2025 et par la délibération "D25-027" du Conseil communautaire du 17/03/2025, au titre des articles L. 103-2 et suivants du code de l'urbanisme, sera ouverte le 31/03/2025.

**Objet de la concertation :**

Le projet urbain « La rivière de Morlaix » est un projet d'aménagement d'espaces publics du cœur de ville et cœur d'agglomération de Morlaix Communauté. Les espaces directement concernés par ce projet sont les rues Carnot et Aiguillon, les places Souvestre, des Otages, Cornic, De Gaulle ainsi que le square Weygand, le quai de Tréguier, situés sur le territoire de la commune de Morlaix.

La procédure de concertation offre la possibilité aux habitantes et habitants de Morlaix Communauté, aux associations locales et à toute personne concernée par ce projet de s'informer et de participer à l'élaboration des orientations d'aménagement des espaces publics extérieurs à la rivière. Elle permettra de recueillir leurs avis, ainsi que de formuler des observations et propositions sur le projet, en matière d'aménagement urbain des espaces publics.

La concertation ne porte néanmoins pas sur l'opportunité du projet de réouverture de la rivière en termes de protection des biens et des personnes. Ce principe est déjà approuvé par l'Etat et les signataires de la convention du Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI). Le principe de réouverture de la rivière conforme au scénario défini dans le cadre du PAPI constitue donc un invariant de la concertation.

**Durée de la concertation préalable**

La concertation préalable sera ouverte le 31 mars 2025 et clôturée le 30 juin 2025. Conformément aux dispositions de l'article L. 103-4 du code de l'urbanisme, la concertation restera ouverte pendant toute la durée de l'élaboration du projet, jusqu'à ce qu'il soit arrêté dans sa nature et options essentielles. A l'issue de la concertation préalable, son bilan sera arrêté par délibérations du Conseil municipal de Morlaix et du Conseil communautaire de Morlaix Communauté, avant la fin de l'année 2025.

**Publicité**

- Le présent avis affiché au siège de Morlaix Communauté et en Mairie de Morlaix, au moins cinq jours avant le début de la concertation, ainsi que sur le site internet du projet <https://www.larivieredemorlaix.bzh/> ;
- Un avis inséré dans Ouest-France et le Télégramme, au moins cinq jours avant le début de la concertation ;
- L'annonce de la clôture de la concertation par avis affiché en Mairie de Morlaix et siège de Morlaix Communauté, par voie de presse (avis insérés dans Ouest France et le Télégramme) et sur le site <https://www.larivieredemorlaix.bzh/>, au moins cinq jours avant la fin de la concertation.

**Les modalités de la concertation**

- La mise à disposition des habitantes et habitants, des associations locales et de toute personne concernée par ce projet :
  - D'un site internet d'information sur le projet [www.larivieredemorlaix.bzh](http://www.larivieredemorlaix.bzh)
  - D'un registre en ligne sur le site internet du projet [www.larivieredemorlaix.bzh](http://www.larivieredemorlaix.bzh), d'un registre papier mis à disposition à la mairie de Morlaix, Place des Otages – 29600 MORLAIX, d'un registre papier mis à disposition au siège de Morlaix Communauté, 2b voie d'accès au Port - 29600 Morlaix, destinés à recueillir les observations du public tout au long de la concertation ;
- La tenue de deux réunions publiques (lancement et restitution) ;
- La tenue de cinq ateliers thématiques ;
- A l'issue de la concertation, un bilan retraçant le déroulement de la procédure et faisant la synthèse des observations fera l'objet d'une délibération du Conseil communautaire de Morlaix Communauté et du Conseil municipal de Morlaix. Ce bilan sera ensuite mis à disposition du public pendant une durée d'un mois au siège de Morlaix Communauté, en Mairie de Morlaix, ainsi que sur le site <https://www.larivieredemorlaix.bzh/>.